

Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

Envoyé en préfecture le 27/01/2022
Reçu en préfecture le 27/01/2022
Affiché le 27/01/2022
ID : 077-217701226-20220124-DEL_24JAN22__3-DE

SLOW

DIRECTION COMMUNICATION, INNOVATION,
& MOYENS GÉNÉRAUX

janvier 2022

Bilan annuel du fonctionnement de la Charte de proximité Année 2021

La Charte de proximité adoptée en Conseil municipal le 19 octobre 2020 avait pour objectif d'améliorer la participation citoyenne et le dialogue habitants / élus.

Plusieurs outils ont ainsi été créés pour compléter l'action des conseils de quartier, qui existaient déjà depuis 2008 malgré le fait que la loi de démocratie de proximité du 27 février 2002 n'impose pas leur création aux communes de moins de 80 000 habitants.

Les conseils de quartier dont le fonctionnement a été revu s'intègrent désormais dans le cadre plus large de la charte de proximité.

Les nouveaux outils ont pour vocation de :

- Multiplier les temps de rencontres entre habitants et élus
- Permettre d'améliorer qualitativement la relation des élus avec les habitants
- Encourager les habitants à s'exprimer grâce à des outils adaptés

Les outils désormais à disposition grâce à la charte de proximité sont :

- Signalements
- Permanences des élus
- Visites de quartier du Maire et des élus
- Facebook live
- Opérations citoyennes
- Conseils de quartier

En 2021, malgré le contexte sanitaire peu favorable à la création de temps de rencontres, la charte de proximité a pu vivre en partie.

L'outil signalements

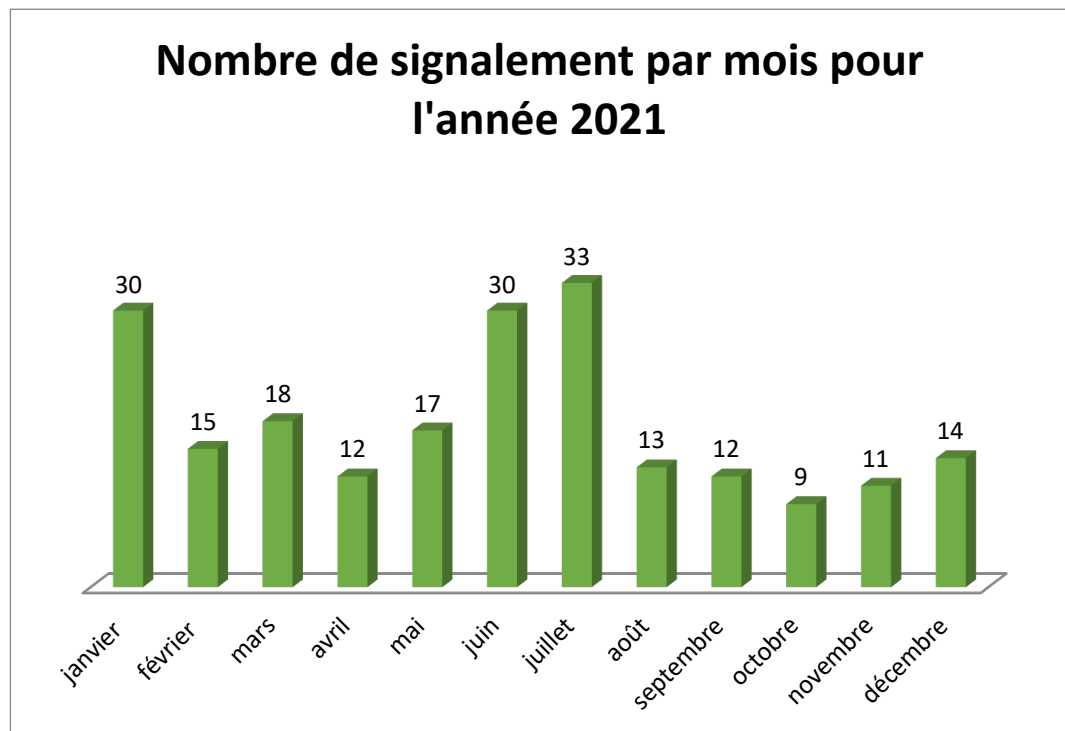
Cet outil disponible sur la Une du site de la ville a été mis en place fin 2020.

Il a pour objectif de permettre aux habitants de signaler rapidement et facilement un problème de voirie, de propreté, de nuisibles.

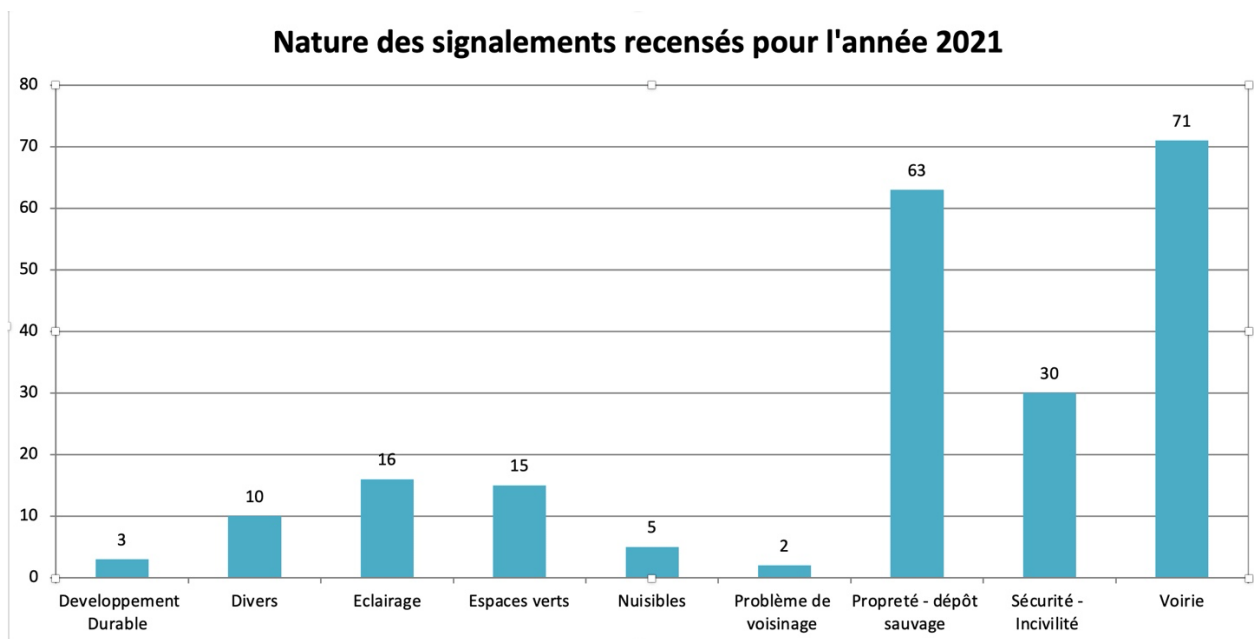
Il est accessible sur smartphone, une photo peut être jointe par l'habitant, le signalement est géo localisé et l'habitant peut indiquer une observation et / ou demander à être contacté.

Les signalements sont orientés directement dans la boîte mail des services compétents pour intervenir au centre technique municipal.

Sur l'année 2021, 215 signalements ont été reçus par ce biais.



Le graphique montre que les signalements ont connu un pic un juin et juillet 2021 (janvier étant explicable par la nouveauté de l'outil et la communication qui en a été faite au moment de son installation).



Les signalements concernent essentiellement des problèmes de voirie (nids de poule, chaussées abîmées...), de propreté - dépôts sauvages, de sécurité – incivilités (problèmes de stationnement, de rassemblement, de quads...) d'éclairage (qui relève de la compétence de Grand Paris Sud) et d'espaces verts (tailles de haies, tonte...).

L'outil fonctionne bien et nous pourrons en 2022 relancer la communication régulièrement pour le faire encore plus connaître aux habitants et permettre son appropriation.

Les permanences des élus

Prévues chaque mois dans un lieu différent de la ville pour créer un temps d'échanges et de dialogue direct entre les élus et les habitants.

Même si le contexte sanitaire n'a pas permis de tenir toutes les permanences, 8 d'entre elles ont pu avoir lieu :

- Le 14 novembre 2020 au Marché de Combs-la-Ville
- Le 19 décembre 2020 à la Maison de Quartier le Soleil
- Le 15 mai 2021 sur la place Hottinguer
- Le 12 juin 2021 sur la place de l'An 2000
- Le 11 septembre 2021 sur la place de l'église (André Jarlan)
- Le 16 octobre 2021 à l'Abreuvoir
- Le 20 novembre 2021 dans la galerie commerciale d'Intermarché
- Le 18 décembre 2021 à l'Hôtel de Ville

4 permanences prévues les 16 janvier 2021 à l'Hôtel de Ville, 13 février 2021 à la Maison de Quartier les Quincarnelles, 13 mars 2021 au Centre Commercial Pablo Picasso et 17 avril 2021 au Kiosque Jean-Baptiste Clément ont dû être annulées suite à la crise sanitaire.

Les permanences ont fonctionné de façon inégales et nous pouvons clairement constater que toutes celles qui ont eu lieu à l'Hôtel de ville ou dans une maison de quartier n'ont pas fonctionné du tout puisqu'aucun habitant ne s'est déplacé.

Les permanences qui ont fonctionné (de 5 à 15 habitants selon les lieux) sont celles qui ont été organisées dans des lieux de passage des habitants comme au marché, sur des places (Hottinguer, An 2000 ou André Jarlan), ou dans les pôles commerciaux (Abreuvoir, Intermarché).

Les lieux choisis pour les permanences 2022 tiennent compte de ces données.

Les permanences ont donné lieu parfois à des discussions informelles avec les habitants, rencontres sur le terrain ou parfois à une réponse par courrier notamment par exemple lorsqu'il fallait étudier la faisabilité technique d'une demande.

Ainsi les permanences du :

- 14 novembre 2020 au marché a donné lieu à 9 courriers
- 11 septembre 2021 place de l'église a donné lieu à 6 courriers
- 16 octobre à l'Abreuvoir a donné lieu à 3 courriers
- 20 novembre à Intermarché a donné lieu à 7 courriers

Les thématiques abordées sont très diverses et il y a autant de thématiques que d'habitants rencontrés. En voici des exemples :

- Voiture accidentée
- Déjections canines
- Stationnement anarchique avenue de la République
- Canalisations bouchées
- Armoires SFR ouvertes
- Déchets avenue de la Gare
- Parking à vélo
- Nid de frelons
- Voisine âgée
- Circulation rue des Roches
- Stationnement allée du petit Chêne
- Grève des bus
- Chantier à proximité du tabac
- Stationnement place de l'église
- Salle informatique école Beausoleil

Les visites de quartier du Maire et des élus

Ces visites trimestrielles ont pour vocation d'entretenir le lien direct entre les élus et les habitants, de permettre aux élus de mieux appréhender sur le terrain les demandes ou remarques des habitants.

Les visites sont volontairement informelles, sans organisation particulière, permettant au Maire et aux élus de déambuler dans le quartier et de s'adapter librement aux rencontres qu'ils font et au contexte du lieu.

Le contexte sanitaire a été peu propice à ces visites dont la fréquence est plus faible à la différence des permanences.

Aussi sur 4 visites prévues durant l'année 2021, une seule a pu avoir lieu, celle du 18 juin 2021 dans le quartier des Quincarnelles.

Les visites du 29 novembre 2020, quartier République, du 20 mars 2021 quartier de la Tour d'Aleron et du 24 octobre 2021 quartier du Vieux pays ont dû être annulées.

La visite du 18 juin 2021 est encourageante et a très bien fonctionné. L'horaire et le jour choisi – un vendredi à 18h30-19h – étaient bien adaptés à ce quartier ce qui a permis la rencontre de nombreuses personnes.

Les visites de quartier sont programmées à nouveau pour 2022 et les jours et horaires sont choisis en fonction de la typologie du quartier pour permettre la rencontre informelle d'un maximum de personnes.

Les Facebook live

Les facebook live permettent aux habitants de poser des questions directement au Maire. Le format ne permet par le dialogue au sens large du terme mais plutôt un jeu de questions / réponses. Les habitants peuvent poser leurs questions en direct, mais ils peuvent aussi revoir la vidéo du live qui reste ensuite disponible sur facebook avec les réponses apportées.

Les 4 facebook live prévus sur 2021 ont pu avoir lieu même si celui du 14 janvier a dû être reporté au 20 janvier pour ne pas se télescoper avec une allocution du Premier Ministre dans le cadre de la crise sanitaire.

Malgré ce report, le premier Facebook live du 20 janvier 2021 avait pour contexte la crise sanitaire, le couvre-feu à 18h et l'investiture du Président des États-Unis en même temps.

Il durait 1 heure entre 18h30 et 19h30.

2021	Nombre de questions répondues	Spectateurs simultanés	Interactions	Utilisateurs atteints
Facebook live du 20 janvier	24	80	170	1400
Facebook live du 6 mai	39	93	310	2700
Facebook live du 16 sept.	34	43	149	1300
Facebook live du 16 déc.	42	54	193	3000

Pour permettre au Maire de répondre au maximum de questions posées, la durée des facebook live est passée à 1h30 à partir de celui du 16 septembre 2021.

À partir de 2022, il n'y aura que trois facebook live par an car ceux de décembre et de janvier sont très rapprochés et celui de septembre ayant moins bien fonctionné nous allons tenter de le décaler à octobre.

Il y en aura donc un en janvier, un en mai et un en octobre.

Les opérations citoyennes

Une seule opération citoyenne en tant que telle a été organisée le 19 décembre 2020 intitulée « Noël solidaire » à l'initiative de l'association Bénévolement Vôtre. L'opération consistait récolter des jouets / peluches au profit des Restos du Cœur. La ville a accompagné le projet en termes de communication et les élus se sont rendus disponibles pour tenir les points de collectes avec les membres de l'association dans les différents pôles commerciaux ciblés.

Les opérations nettoyage organisées - à l'initiative de Jérémie Ranque, conseiller municipal délégué au Développement et la Promotion des actions citoyennes en faveur du cadre de vie et de la propreté urbaine - par le groupe « Combs plus propre » peuvent également entrer dans la catégorie des opérations citoyennes. La ville et le SIVOM ont accompagné les 7 opérations qui ont eu lieu en 2021 par le matériel fourni et la communication notamment sur Facebook.

Les conseils de quartier

Le contexte sanitaire n'a pas permis de démarrer les conseils de quartier au début de l'année 2021 comme prévu. Néanmoins sur les trois réunions plénières prévues par an, deux ont pu être tenues en septembre et en novembre 2021.

Le fonctionnement a été revu pour permettre aux participants des conseils de quartier d'avoir une action plus concrète, plus efficace et plus pédagogique. Deux conseils de quartier au lieu de cinq avec pour chaque conseil de quartier 25 habitants :

17 habitants ont proposé leur candidatures et 8 ont été tirés au sort.

3 invités permanents élus du conseil municipal et issus de chaque groupe constitué du conseil municipal sont présents également à chaque réunion plénière.

5 actions ont été déterminées par chacun des conseils de quartier :

3 actions pour le quartier Ouest :

- L'installation de bancs
- Une réflexion autour de la rue Sommeville
- L'installation de caméras

2 actions pour le quartier Est :

- Une réflexion autour de l'entrée de ville par la rue Albert Einstein
- Une réflexion autour des aménagements dans le parc central et de son appropriation par les habitants

Des groupes de travail ont été créés pour chacune des actions.

Les 5 groupes de travail ont été réunis en octobre et novembre entre les deux réunions plénières et le seront à nouveau en janvier-février 2022.

Dans les groupes de travail - selon la thématique et quand cela était nécessaire - des personnes extérieures ont été invitées pour aborder un aspect de la question.

Ce fut le cas pour :

- Le groupe de travail concernant l'entrée de ville par la rue Albert Einstein. Invité : le directeur des services Techniques Jean-Philippe Galano
- Le groupe de travail sur l'installation de caméras. Invités : Pauline Duclau, Coordinatrice du CISPD de Sénart, Mourad Sliti, Chef de service CSUI et Julien Lasseur, chef de la police municipale.

L'avancée du travail est présentée par chaque groupe en réunion plénière par un rapporteur habitant.

Les actions une fois terminées seront présentées en commission municipale puis en conseil municipal qui décidera de leur adoption.

Si le nouveau fonctionnement a pu inquiéter au départ malgré les courriers envoyés - et d'autant plus avec le report de la première réunion en raison du contexte sanitaire - le nouveau fonctionnement semble parfaitement convenir aux participants maintenant que le travail concret a pu débuter. Les échanges sont fructueux, constructifs et pédagogiques et le travail dans les groupes de travail avance bien.

L'année 2022 sera intéressante pour voir la concrétisation des actions proposées lorsqu'elles seront adoptées par le conseil municipal.

Malgré le contexte, tous les outils de la charte de proximité ont donc été mis en place et fonctionnent.

Dressé par Céline Lacombe-Cordier